

# Victoire

## pour les 128 de Rungis !!!

**D**epuis le 16 mars, ils étaient en grève pour exiger des papiers afin de ne plus être considérés comme des marchandises anonymes exploitables à merci, mais bien comme des Hommes avec des droits comme tout le monde.

Il est anormal qu'ils aient été obligés de faire grève plus de 25 jours, pour que des patrons, comme l'entreprise multinationale Derichebourg, soient contraints de respecter la loi.

Les délais de justice ne sont pas les mêmes que vous soyez d'un côté ou de l'autre de la barrière.

Il faut beaucoup moins de temps à cette justice pour expulser un travailleur sans-papiers que d'obliger un patron à respecter le droit du travail.

**L'ensemble des 128 grévistes auront par les services préfectoraux des récépissés avec autorisation de travail.**

Les syndicats de la FNIC-CGT ont été solidaires de leur lutte en leur apportant une aide financière et leur présence quand cela était possible.

Un grand salut Fraternel à leur courage et leur force.

**Ils ont fait le choix de lutter et ils ont GAGNÉ !**

**L'avenir appartient bien à ceux qui luttent !**